Février 2021

Impact de la crise covid-19 sur les secteurs de la pêche et de l'aquaculture en Mauritanie

Introduction

Les eaux mauritaniennes sont réputées par leurs richesses ichtyologiques dues principalement à la présence de l'un des upwellings les plus importants de l'océan Atlantique. Les captures totales réalisées dans la Zone Economique Exclusive Mauritanienne (ZEEM) varient entre 1 à 1,5 millions de tonnes, composées essentiellement d'espèces pélagiques et démersales, de céphalopodes et de crustacés. Le secteur de la pêche maritime joue un rôle social et économique de première importance et constitue à cet égard l'un des piliers de l'économie nationale. La pandémie de la covid-19 a eu un impact important sur le secteur de la pêche depuis l'application des mesures préventives.

La présente étude, lancée par le bureau de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture pour l'Afrique du Nord, analyse la période s'étalant de mars à août 2020. Elle a pour objectif d'évaluer l'impact socio-économique de la pandémie sur les secteurs de la pêche et de l'aquaculture en Mauritanie afin de proposer des orientations et des recommandations relatives aux mesures d'atténuation possibles pour le pays.

I. Méthodologie

Une enquête de terrain auprès des différents acteurs (administrateurs, producteurs, détaillants, organisations socio-professionnelles, etc.) a été effectuée sur la base d'un échantillonnage aléatoire raisonné. La collecte des données s'est déroulée entre les mois de juillet et aout 2020 et a permis d'échantillonner 41 personnes du secteur. En plus des enquêtes qualitatives, des groupes focus avec les principaux acteurs ciblés par l'enquête ont été effectués pendant la mission de terrain afin de renforcer la validité des résultats et mieux évaluer l'impact de la pandémie dans les activités initiales des différents acteurs travaillant tout au long de la chaine de valeur.

II. Mesures préventives prises par les autorités

- Mesures pour réduire la fluidité et la circulation des personnes et des biens
  - Fermeture des frontières.
  - Confinement partiel.
  - Limitations de mobilités inter-Wilayas.
  - Fermeture des commerces non alimentaires.
  - Fermeture des restaurants.
- Mesures sociales et économiques
  - Distribution des denrées alimentaires aux populations les plus vulnérables.
  - Exonération d'impôts sur les denrées alimentaires.
  - Prise en charge des factures d'eau et d'électricité des familles démunies.
  - Lancement du programme pastoral spécial.

- Approvisionnement des marchés en produits de première nécessité.
- Lutte contre la fraude du Ministère du commerce et du tourisme.
- Mobilisation d'un fonds spécial de solidarité sociale et de la lutte contre coronavirus.

- Mesures spécifiques au secteur de la pêche

- Appuyer les opérateurs nationaux les plus vulnérables.
- La distribution gratuite des poissons pour aider les populations les plus vulnérables.
- Controller le mouvement des marins afin d'assurer la continuité des activités de pêche.
- Sensibiliser les acteurs du secteur sur le danger de la pandémie et les mesures de protection.
- Suivi quotidien des stocks en poissons consommés localement et le prix au débarquement.
- Suivi quotidien des exportations en se référant à la quantité disponible dans les stocks.
- Assurer le transport des pêcheurs vers leurs terroirs dans des conditions sanitaires pendant l'arrêt de pêche.
- Test de la covid-19 généralisé à tous les pêcheurs avant l'embarquement.

III. Impact à l'échelle nationale

1. Impact de la covid-19 sur la production nationale

La production nationale durant le premier semestre de l'année 2020 a connu une régression de moins 20 pour cent par rapport de celui de l'année 2019. La chute enregistrée des captures est accompagnée par une chute de l'effort d'environ moins 15 pour cent par rapport à la situation de l'année passée.

TABLEAU 1 | Captures nationales pour le premier semestre de 2019 et 2020

	Céphalopodes	Crustacés	Démersaux	Pélagiques	Total général	Efforts
1er Semestre 2019	9 880	1 272	19 776	522 661	553 590	348
1er Semestre 2020	9 105	599	17 615	415 560	442 0879	295
Variation	- 8%	- 53%	- 11%	- 20%	- 20%	- 15%

L'analyse de l'impact sur les facteurs agissant sur la production de la pêche (demande, offre, main d'œuvre, disponibilité des équipements, etc.) montre que l'impact est élevé pour la majorité des indicateurs exceptés la diminution de la main d'œuvre qui était en baisse(figure 1).

FIGURE 1 | Perception sur l'impact de la covid-19 sur les facteurs agissant sur la production de la pêche

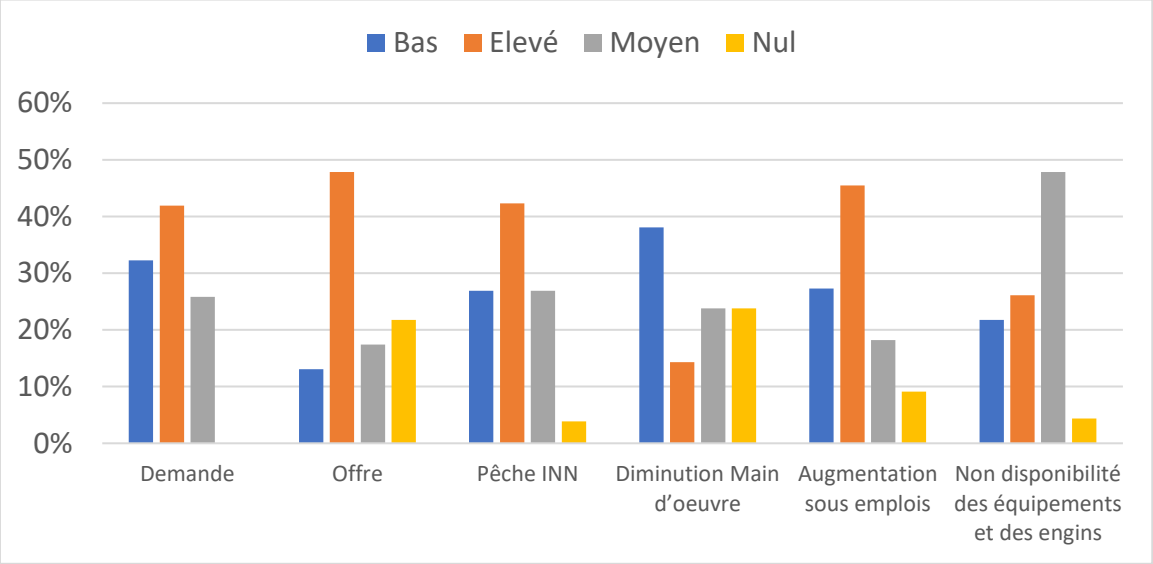

Source: Résultats de l'enquête FAO, 2020

Certaines mesures prises par le Ministère de la pêche comme l'autorisation de pêcher sans l'octroi d'une licence de pêche pourrait encourager la pêche Illégale Non réglementé et Non déclaré pendant la période de la covid-19. Selon plusieurs pêcheurs et fédérations de pêche, les mesures préventives ont fortement impacté l'activité de la pêche en particulier pendant le débarquement. Plus de 50 pour cent estiment donc que l'offre était en baisse accompagné par une stabilité des prix des poissons. La demande, était, elle en légère baisse (figure 2).

FIGURE 2 | Perception sur l'impact de la covid-19 sur la demande, l'offre et les prix

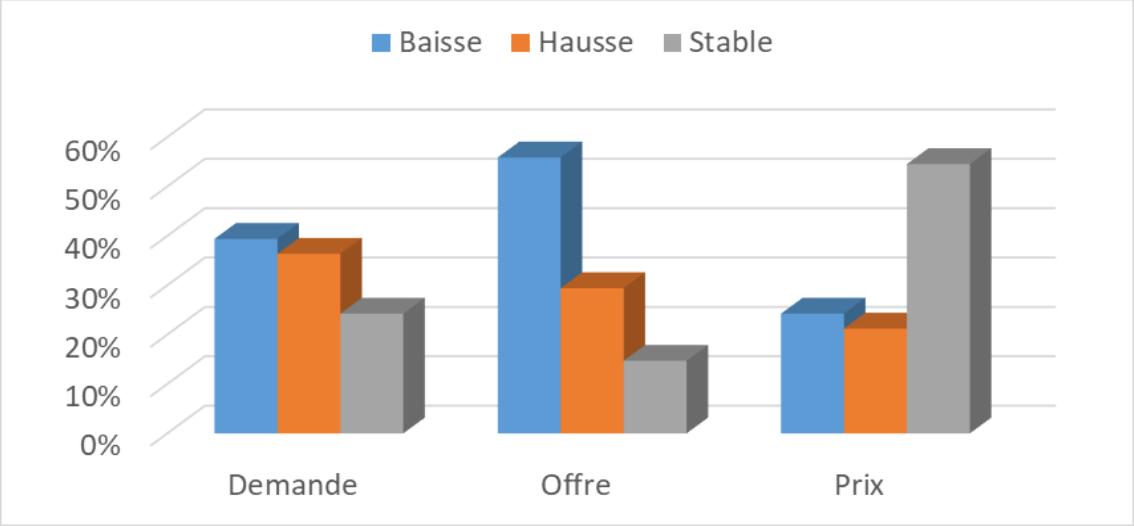

Source: Résultats de l'enquête FAO, 2020

La durée de pêche pour la flotte artisanale est fortement réduite. Avant la covid-19, les pêcheurs quittaient le port à 03 h du matin et retournaient le soir entre 16h et 20h. L'application du couvre-feu de 16h jusqu'à 06h a engendré un départ tardif (vers 07h) et un retour précoce (15h) ce qui a réduit le temps de pêche en plus d'affecter les performances de pêche. Les produits qui arrivent

aux ports en premier choix pour rester une nuit sans congélation sont déclassés en deuxième choix et parfois rejetés et revendus finalement à un prix dérisoire.

FIGURE 3 | Perception de l'impact de la covid-19 sur les différents segments

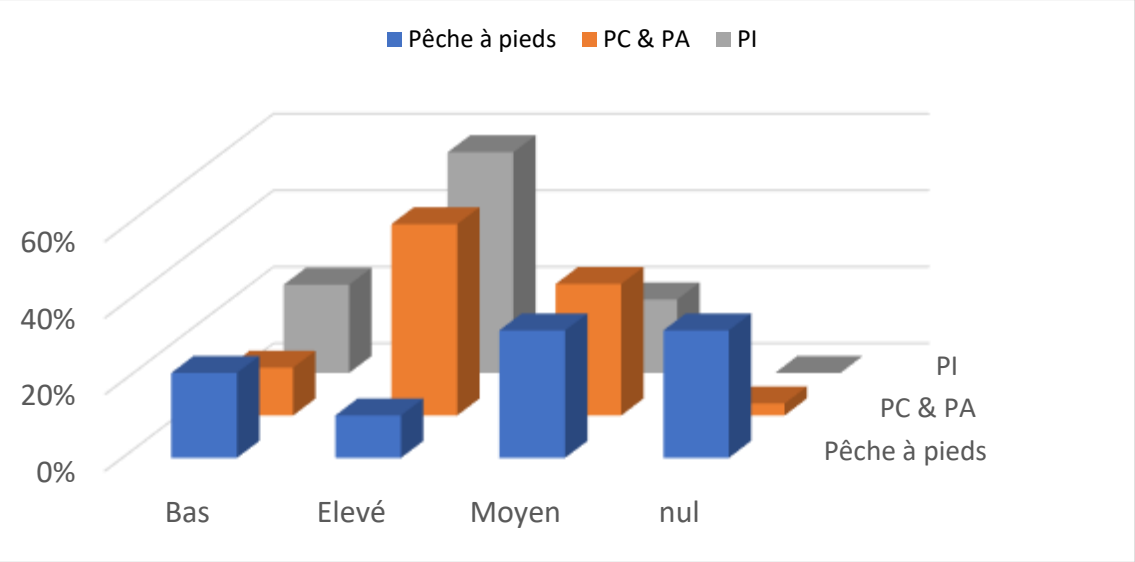

Source: Résultats de l'enquête FAO, 2020

La situation du secteur était difficile avec une hausse des couts de production et une nette diminution des revenues selon plus de 70 pour cent des répondants (figure 4).

FIGURE 4 | Perception sur l'impact du cout et revenu

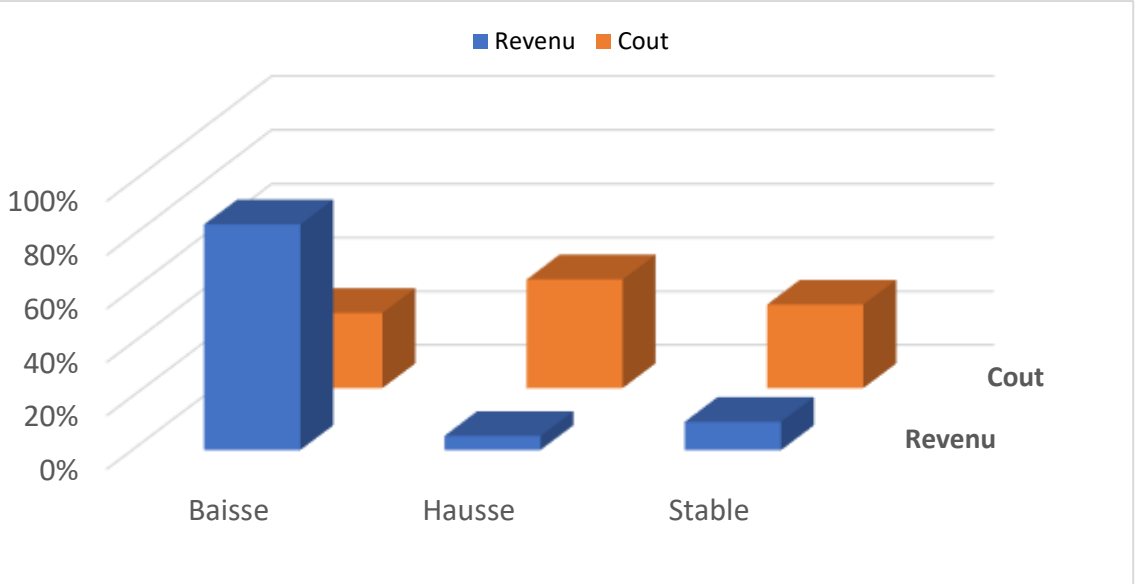

Source: Résultats de l'enquête FAO, 2020

La situation difficile des sous-secteurs de la pêche artisanale et côtière qui constituent les secteurs générant le plus en termes d'emploi pendant les mois de forte contamination de la covid-19 (avril-juin) a été suivie par un arrêt habituel (de la mi-mai à la mi-juillet). A l'ouverture de pêche, les prix du poulpe étaient en forte chute par rapport aux prix habituels par rapport aux

ouvertures de pêche passées. Cette situation a incité beaucoup de pêcheurs à stopper leurs activités.

2. Impact de la covid-19 sur les exportations halieutiques nationales

Les résultats de l'enquête ont fait ressortir que plus de 75 pour cent des répondants estiment que la commercialisation des produits de la pêche, la transformation, l'approvisionnement et les exportations sont considérablement affectés. En effet, le niveau de risques le plus élevé pour la commercialisation est lié à la fermeture des marchés suivi de la diminution de la demande des produits de la pêche la peur de la contamination étant en cause. Le blocage des intrants (matériels de pêche, caisses, pièces de rechanges, etc.), la fermeture des restaurants et des hôtels, la fermeture du commerce et le blocage de l'exportation surviennent en deuxième ordre et sont classés comme risque élevé pour la commercialisation des produits halieutiques. Les exportations durant le premier trimestre montrent une diminution de 13 pour cent en quantité et de moins 9 pour cent en valeur. Pendant le deuxième trimestre concerné spécifiquement par l'application des mesures sanitaires les quantités exportées ont connu une légère augmentation de de 2 pour cent mais avec une diminution notable de moins 22 pour cent en valeur (tableau 2). Cette légère augmentation a concerné les produits frais et congelés.

TABLEAU 2 | Comparaison des exportations globales des produits de la pêche en 2019 et 2020

	2019		2020		Variation	
Périodes	Quantité (T)	Valeur (MRU)	Quantité (T)	Valeur (MRU)	Quantité	Valeur
Janvier Mars	195 754	9 417 555 788	170 295	7 647 655 595	-13%	-19%
Avril Juin	227 463	9 933 562 726	231 460	7 724 951 881	2%	-22%
Janvier Juin	423 217	19 351 118 514	401 755	15 372 607 476	-5%	-21%

La destination de l'Europe semble la plus affectée durant le premier semestre de 2020 avec une chute de moins 30 pour cent par rapport à la quantité enregistrée en 2019. La variation de valeur était également importante avec moins de 43 pour cent. L'Asie qui se situe en deuxième position en termes de valeurs générées par la pêche a connu une légère diminution de moins 3 pour cent. Le continent africain qui a été touché par la covid-19 est en retard par rapport aux autres continents a connu une augmentation de 8 pour cent en valeurs bien que la quantité exportée soit restée stable durant les deux périodes. La diminution des exportations a concerné principalement les céphalopodes, les démersaux, les crevettes et les langoustes, qui constituent des produits stratégiques pour le pays en raison de leur valeur marchande très élevée. En effet, les exportations des céphalopodes ont enregistré une forte baisse, aussi bien en volume qu'en valeur (moins 54 pour cent en volume et moins 66 pour cent en valeur). Il est de même pour les exportations des produits frais qui ont été frappées de plein fouet avec l'arrêt du transport aérien, enregistrant ainsi une baisse de moins 47 pour cent en volume et de moins 41 pour cent en valeur.

TABLEAU 3| Comparaison des exportations par groupe d'espèces

	Quantité (Tonnes)			Valeurs (millions MRU)		
	2019	2020	Variation	2019	2020	Variation
Congelé	279 763	265 738	-5%	5 649,54	7 505,93	33%
Farine	63 259	75 898	20%	2 760,12	3 054,54	11%
Huile	20 028	21 592	8%	836,98	811,21	-3%
Pélagique	20 998	17 862	-15%	301,52	257,54	-15%
Céphalopode	26 342	12732	-52%	8 910,91	3 144,42	-65%
Frais	7 981	3 877	-51%	303,11	177,59	-41%
SSF	1 131	1 661	47%	21,74	31,05	43%
Démersaux	1 405	1 323	-6%	91,05	66,62	-27%
Conserves	362	548	52%	129,56	201,66	56%
Langouste	712	305	-57%	144,94	63,81	-56%
Crevettes	537	167	-69%	155,21	53,47	-66%
Autres	699	52	-93%	46,44	4,78	-90%
Total	423 217	401 755	-5%	19 351,12	15 372,61	-21%

Les volumes exportés de la farine de poisson sont restés quasiment stables mais leur valeur a régressé de moins 11 pour cent en raison d'une chute des prix sur les marchés. Ces résultats concordent avec les résultats de l'enquête où plus de 95 pour cent des répondants estiment que les maillons les plus impactés durant la covid-19 sont la demande, l'offre, la transformation, l'exportation et la distribution.

3. Impact sur les recettes budgétaires, les revenus et l'emploi

Les recettes générées au profit du trésor ont enregistré 2,5 milliards MRU au cours des cinq premiers mois de l'année 2020 contre 3,5 milliards en 2019 pour la même période soit une diminution de moins 29 pour cent comparativement avec la même période en 2019. Cette régression s'explique par la diminution du volume des exportations, baisse de production, exonération des droits et taxe de la pêche artisanale. En ce qui concerne l'impact sur les revenus, 85 pour cent des répondants estiment qu'une perte importante des revenus a été observée pendant la crise de la covid-19 avec un taux variant entre 40 à 60 pour cent en pour 35 pour cent des interviewés en comparaison avec la situation pré-crise. La diminution des revenus est sentie par les différentes personnes travaillant tout au long de la chaine de valeur. L'entretien avec les réparateurs de moteurs de pêche indiquent que la réparation des embarcations et moteurs de pêche sont devenus rares à la suite du faible revenu des pêcheurs. Selon eux, il existe un lien direct entre variation de la quantité et le prix des poissons et la réparation et l'entretien des unités de pêche. Dès le début de la crise, un arrêt temporaire de l'activité de la majorité des pirogues est constaté et de ce faite l'emploi et le revenu généré ont fortement baissé.

FIGURE 5 | Perception sur l'impact de la covid-19 sur l'emploi

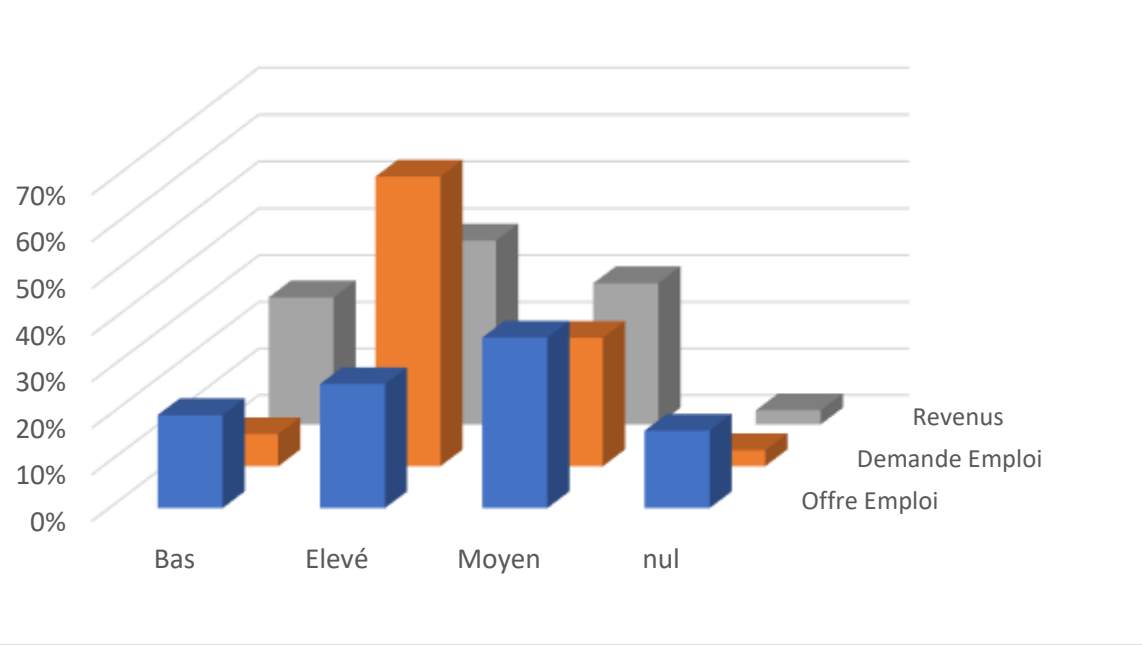

Source: Résultats de l'enquête FAO, 2020

Le témoignage des mareyeurs collecteurs travaillant dans l'achat et la vente des produits frais, a indiqué la nécessité de stockage de ces produits entre 2 à 3 jours causant ainsi une perte énorme de revenue et d'emploi. Selon 95 pour cent des répondants la crise a eu une incidence sur l'emploi dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture. Plus de 50 pour cent estiment que l'impact sur la demande d'emploi était élevé. Alors que seulement 40 pour cent estiment que l'impact sur le revenu était élevé contre 30 pour cent dont l'évaluation est moyenne. L'offre d'emploi semble rester plus au moins stable avec une convergence sur l'évaluation de l'impact de la covid-19 sur son évolution. L'autre maillon de la chaine de valeur le plus impacté est l'ensemble des vendeurs de gasoils et matériels de pêche. Un entretien avec ce groupe focus indique que leur activité a été arrêtée. Selon eux, une partie du gasoil vendu aux pêcheurs est d'origine frauduleuse, depuis plusieurs décennies. Cette activité informelle jugée non règlementaire fait travailler plusieurs personnes et n'a jamais fait l'objet d'un arrêt par l'état. C'est juste à l'application stricte des mesures de prévention que les autorités sont devenues exigeantes face à ce métier qui joue pourtant un rôle important pour aider les pêcheurs de faible revenu et contribue à stabiliser les prix de pain en ville et le prix des poissons au marché local. D'autres vendeurs des matériels et équipements des pêches, indiquent que pendant la crise, le Ministère de l'Environnement a interdit l'importation des bidons utilisés dans le ravitaillement des embarcations en absence d'une usine locale assurant la fabrication de ce type de matériels. Le prix du bidon est passé de 200 Ouguiyas mauritaniens à plus de 1 500 MRU. Pendant la crise, le gouvernement a également interdit aux pirogues de transport d'embarquer à bord des bateaux chalutiers russes pendant l'arrêt en rade ce qui a impacté l'approvisionnement du marché local des matériels de pêche utilisés (chaluts, filets de pêche, gasoils, bidons, etc.) Les pirogues et les pêcheurs récupèrent aussi la vidange stockée par ces bateaux pour la revendre en villes aux usines de recyclage. Cette situation pourrait encourager les bateaux industriels de verser leurs vidages en mer et créent en conséquence, une pollution dans la zone.

Les usines visitées pendant la visite de terrain, sont essentiellement les usines de congélation et fabrication de la farine et l'huile de poisson. L'activité de ces usines de semble être affecté par la crise en particulier avec le cout élevé de stockage et une chute importante des prix fixés par la Société Mauritanienne de Commercialisation des Poisson (SMCP). Selon les usiniers, le marché dicte le choix des usines pour la congélation. Les principaux marchés visés auparavant (Europe et Asie) sont gravement affectés par la crise avec une fermeture totale des restaurants et l'application stricte du confinement aux pays acheteurs. Ce qui explique que les produits destinés à l'Afrique (petits pélagiques et poissons démersaux) soient les plus vendus pendant la crise. Selon ces usines de congélation, le système de commercialisation monopolisé par la SMCP a affecté considérablement la rentabilité de ces unités de traitement et de congélation. En effet, l'usine cherche les clients en suivant les prix affichés par la commission de la fixation des prix de la SMCP. Pendant la crise plusieurs partenaires étrangers n'étaient pas intéressés par les produits mauritaniens surtout avec les prix affichés qui était différents de ceux à l'international. Selon les usiniers, la SMCP n'a pas pris en considération l'impact de la covid-19 dans la fixation des prix ce qui a diminué considérablement les recettes budgétaires en devise. Cette situation a obligé certaines usines à fermer pendant 3 mois avant l'ouverture de la pêche en début juillet. Cette situation difficile des usines a été aggravée avec le cout de l'électricité jugé exorbitant. Pour les usines de farine de poisons, l'impact de la covid-19 est moins prononcé en comparaison avec celui observé chez les congélateurs. 46 pour cent estiment que l'activité s'est poursuivie normalement sans arrêt excepté certaines usines qui ont été obligés d'arrêter leurs activités à cause de manque de pièce de rechange sur le marché à la suite de la fermeture des frontières (41 pour cent). Il est à noter que 13 pour cent des interviewés n'ont pas exprimé d'opinions sur le sujet.

4. Impact de la covid-19 sur les autres maillons de la chaine, la santé publique et la sécurité alimentaire

Plus de 50 pour cent des interrogés estiment qu'il y a eu un impact élevé de la crise sur les procédés de traitement de poisson. Notamment par rapport à la disponibilité des intrants, l'appareillage, le marché, les procédés de traitement et de transformation. L'impact sur la matière première et la main d'œuvre est classé en seconde position selon 45 pour cent des répondants. Selon le témoignage des gestionnaires du port autonome de *Nouadhibou*, tous les bateaux venant de l'étranger devaient subir une quarantaine de 14 jours avant d'être autorisé à rentrer au port. Le changement de l'équipage suit un protocole rigoureux. Les conditions suivantes ont été exigées à tous navires fréquentant les ports mauritaniens:

- Disposer d'un certificat de santé.
- Déclaration obligatoire des dix ports fréquentés en dernier (identification des zones visitées et estimation des risques).
- Désinfection systématique des ponts des navires.

Les impacts sur la santé publique sont élevés dans les marchés publics suivis des usines, des fermes et des ports. Tant que la crise sanitaire mondiale perdure, les conséquences risquent d'être importantes pour le secteur, non seulement en termes de diminution de sa contribution à la balance de paiement mais également de son apport dans la création de la richesse et de l'emploi. En effet, les opérateurs nationaux, qui continuent à produire, en l'absence des

restrictions au niveau national, ne pourront plus supporter une longue rupture de la connexion avec les marchés d'autant plus que les capacités nationales de stockage sont limitées (environ 60 000 tonnes).

I. Recommandations sur les mesures d'atténuation possibles

A la lumière de l'analyse réalisée, deux principales recommandations sont formulées pour maintenir l'activité du secteur et limiter la propagation de la pandémie entre les acteurs.

1. Recommandations pour atténuer l'impact de la pandémie sur l'activité du secteur de pêche

Pour atténuer l'impact de la pandémie sur les activités de pêche, il est nécessaire de mettre en place des mécanismes permettant la reprise de l'activité fortement impactée par les mesures restrictives prises aussi bien à l'échelle nationales qu'internationales. Il s'agit de :

- Supporter la baisse des prix pour les pêcheurs artisanaux et faciliter les exportations de leurs produits pendant les crises sanitaires. Les mesures restrictives prises pour faire face à la pandémie notamment les fermetures de restaurants à l'échelle mondiale sont à l'origine de la forte baisse des prix des produits halieutiques. Les pêcheurs artisans étant le maillon faible ont été fortement affectés par cette baisse.
- Mettre en place un système de financement préférentiel au profit des entreprises de pêche à travers par exemple la Société Mauritanienne de la Commercialisation des produits de la Pêche ou la Caisse de Dépôts et de Développement. La mévente des produits et l'augmentation des coûts des intrants ont affecté la rentabilité des entreprises.
- Exonérer les entreprises des pêches des primes et des taxes liées à leurs activités. En plus des prix d'électricité et des hydrocarbures, les taxes constituent une composante essentielle dans les coûts de production de ces entreprises dont la grande majorité est à l'arrêt suite à la crise.

2. Recommandations pour atténuer la propagation de la pandémie entre les acteurs du secteur

- Reprendre les activités et maintenir les mesures sanitaires dans les lieux de travail (accès au port, usines, administrations, etc.). Ceci pourrait être envisagé à travers le contrôle permanent du personnel du secteur de pêche, de l'obligation de porter les masques et le maintien de la distanciation dans les lieux de travail notamment aux usines et aux différentes structures portuaires.
- Réviser les procédures en facilitant les formalités administratives à travers leur réalisation en ligne. Ceci permettra de limiter les contacts directs, qui sont les principaux vecteurs de la propagation du virus, entre acteurs du secteur. En plus, pour la gestion de l'embarquement du personnel naviguant, une base de données des marins devrait être mise en place à travers l'enregistrement en ligne des marins pêcheurs afin d'éviter le regroupement.
- Limiter la mobilité des pêcheurs non embarqués en mettant à leurs dispositions une ration alimentaire y compris les produits de la pêche.

REMERCIEMENTS

Le présent document d'information a été élaboré par Cheikh Baye Braham avec la contribution de Cheikh Anne, Valerio Crespi, Asma jlassi et Sofiane Mahjoub (l'equipe du bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique du Nord chargée des pêches et de l'aquaculture).

Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la licence CC BY-NC-SA 3.0 IGO

FAO. 2021. *Impact de la crise covid-19 sur les secteurs de la pêche et de l'aquaculture en Mauritanie*. Tunis. https://doi.org/10.4060/cb2998fr

© FAO, 2021
CB2998FR/1/02.21